JURAIMMOBILIER SA

Le courtage

Le courtage en immobilier est avant tout une affaire de confiance. Un courtier est le maître en matière de vente immobilière, c'est celui qui est au bénéfice de connaissances élargies, solides et approuvées en matière immobilière, telles que techniques et fiscales.

C'est également l'interlocuteur privilégié qui simplifie vos démarches pour que vous n'ayez plus qu'à – le moment venu – signer l'acte de vente chez le notaire.

Chez Juraimmobilier SA, nous travaillons de manière exclusive, ce qui signifie que nous nous occupons personnellement de votre bien en vente et qu'il est en promotion chez nous en exclusivité.

Nous adaptons chaque contrat à vos besoins, ainsi qu'aux réalités du marché.

Nous personnalisons nos services et vous assurons une relation de courtage saine et sans soucis.

Avec plus de 300 biens déjà vendus, notre expérience vous assure une stratégie de vente optimale, quelles que soient les particularités de votre bien.

Comment procéder? Commencez par une estimation de votre maison, terrain, appartement, usine ou immeuble en tout genre. Elle est offerte pour toute concrétisation d'un contrat de courtage. Concernant le paiement? Seulement si l'affaire est conclue.

Contact
tél. 032 422 98 22
www.juraimmobilier.ch

Jean-Louis Gogniat et son équipe devant les bureaux de Delémont.